



fédération des coopératives  
alimentaires autogérées

Le 1 Mai 2021

# Bulletin de Liaison

4, Place Paul Langevin 93200 - SAINT DENIS.

## Rencontre nationale des Coopératives Alimentaires Autogérées

"Il fait beau, il fait chaud et ce dimanche 22 septembre, nous sommes à Amiens, en Picardie, pour la rencontre nationale des coopératives alimentaires autogérées.

En 2019 cette rencontre avait eu lieu à Saint Denis. En 2020, le Peuplié a décidé d'organiser et de recevoir les coopératives souhaitant passer une journée autour d'un bon repas, mais aussi d'échanges, de débats, de spectacles et d'un concert.

Le premier point de rdv était fixé à l'épicerie afin que chacun puisse découvrir le local et son organisation. Puis, direction la Rue de Ver-

dun, qui court le long de la Somme, chez Samuel et Flora, qui ont un magnifique espace extérieur permettant d'accueillir du monde et de profiter des derniers jours de l'été indien.

Sinon, le Peuplié, c'est une ouverture en janvier 2019, 250 coopérateurs, une trentaine de producteurs locaux, des équipes de référents pour les commandes, 4 comptables bénévoles dont ce n'est pas le métier, un fonctionnement sans crédits et sans subventions et une forte envie de créer des « Peuplié bis » dans d'autres quartiers d'Amiens, voire dans d'autres villes ou villages alentour.



### TABLE RONDE SUR L'ACQUISITION DU FONCIER.

La coop Le Peuplié est installée dans un quartier d'Amiens qui fait l'objet d'une forte spéculation immobilière et le propriétaire a d'ores et déjà fait part de son intention de vendre en 2023. S'il n'est pas question d'acheter le local actuel en raison du prix (900 000 euros), la question se pose d'acheter les murs du prochain local afin de pérenniser le lieu. Même si une Société Civile Immobilière (SCI) le modèle le plus judi-



ciaire, aucune solution ne semble satisfaisante afin d'éviter les différents problèmes liés à la responsabilité de personnes physiques face aux banques, à moins d'essayer de réunir la somme auprès des coopérateur.e.s, qui pourrait éventuellement se rembourser en revendant leur part à la coop qui, à terme, en rachetant les parts par le biais d'un loyer à la SCI, deviendrait propriétaire. Une discussion a lieu sur les statuts de la SCI et la nécessité de faire en sorte que la sortie des partenaire soit possible sans pour autant mettre en cause la pérennité de cette SCI. De toute façons, la somme à réunir restant importante (250 000 euros pour environ 250 personnes soit 1000 euros par personne en

moyenne) cette méthode risque d'être difficile à mettre en œuvre.

C'est pourquoi le Peuplié pose la question de faire une sorte de mutuelle à l'échelle de plusieurs coopératives. Il s'agirait de Réunir de l'argent plus largement, argent qui serait remboursé par la coop bénéficiaire sous forme de loyer, ce qui permettrait à une autre coop de faire l'acquisition de ses murs une fois le capital de départ remboursé.

Pour le moment, le problème ne semble se poser qu'au Peuplié et que personne d'autre n'avait vraiment réfléchi à la question. Si l'idée d'acheter des murs devait se concrétiser, il faudrait évidemment approfondir le sujet.

La tontine avec la coop pour bénéficiaire n'a pas été évoquée et pourrait également être étudiée, et, peut-être existe-t-il d'autres formes. La consultation d'un juriste spécialisé dans l'immobilier pourrait peut-être ouvrir des pistes.

### La CLAC à Creil

- 1 année d'existence et 320 adhérents
- Loyer 320 euros pour 200 mètres carrés de local + parking. Problème : les charges sont très élevées.
- Les décisions importantes sont prises en AG

Tout le fonctionnement va être revu car problèmes de transmission d'informations et de mobilisation des personnes.

Le magasin tourne bien, mais il y a pas mal de choses à améliorer : des salariés payés par des subventions (de la Région), l'utilisation d'une caisse enregistreuse qui pose des soucis et bloque l'autonomie des coopérateurs, le salaire d'un expert comptable embauché.

La coop est donc dans une période très délicate en ce moment car il y a un gros débat autour de la gouvernance.

Au départ, ils avaient un projet de supermarché type « La Louve ». Cela a plombé le projet dès le départ et il est difficile aujourd'hui de revenir à quelque chose de plus raisonnable. En effet, le projet a démarré sur un malentendu.

## PRÉSENTATION DES ÉPICERIES.

A l'origine, il était prévu, de reprendre l'enquête et d'étudier le fonctionnement de nos structures durant la période du confinement. Mais, il faisait très beau, nous étions dans un lieu idyllique, loin de tout. En réalité les différentes épiceries se sont présentées et, chaque présentation à engendrée une discussion sur des thèmes différents. A la fin de la journée, nous n'avons pas repris l'objet initial, c'est à dire l'enquête.



### Une nouvelle nous rejoint L'Aontraide à LAON

Ouverture dans le centre de Laon le 29 août 2020 -

C'est un espace culturel auto-géré avec une cantine

- environ 60 adhérents après 1 mois de fonctionnement (il faudrait 100 adhérents pour que le projet soit viable)

- 2 permanences par semaine (mercredi et samedi de 15h à 18h30)

- Fonctionne sans règles

- Bio, pas bio, vrac, pas de vrac. Tout est permis, chaque personne décide.

- Pas de réunions, pas d'assemblées, chacun est en situation de prendre des décisions.

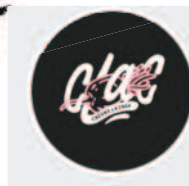
La cantine va bientôt ouvrir et une résidence d'artiste va commencer à l'espace culturel en octobre ou novembre.

Fonctionne uniquement avec des bénévoles

Loyer de 200 euros pour un espace global de 160 mètres carrés (épicerie, centre culturel, cantine).

Les produits sont de 30 à 80% moins chers qu'au supermarché. La comptabilité est le seul poste dédié et 3 personnes s'en occupent.

Belle visibilité de l'espace sur l'extérieur (baie vitrée, centre ville).



## Cocoricoop à Villers Cotterêts

Épicerie fortement inspirée de Diony-Coop

- 360 euros de loyer par mois pour 80 mètres carrés - 150 coopérateurs

- Projets d'ouverture de coopératives à Soissons, Compiègne et Beauvais

- Fonctionnement avec une 1 seule clé dans une boîte à code - tout le monde peut venir quand il veut

- Pas de réunions d'accueil

Le fonctionnement de la Cocoricoop a poussé à des échanges sur plusieurs thèmes :

- Beaucoup de discussions autour de la question de la transmission. Intervention de Boubich au sujet du fonctionnement de Diony-Coop qui communique via deux listes : une liste d'information et une liste de discussion (de laquelle on peut se désinscrire).

- Maintien de réunions d'accueil pour régler la question de la transmission : histoire, politique, idées libertaires et anarchistes. Important d'avoir ce contexte. Cette réunion d'accueil, commune aux 3 Coop de Saint Denis est devenue obligatoire.

- Questions autour de l'embauche ou non de salariés, de permanents. Diony-coop a eu une expérience de débat très intéressant autour de cette



question « Prendre un permanent, financièrement, c'est possible, mais politiquement, on en veut pas ». Marianne intervient en disant que cette question l'a embarrassée au départ car elle trouvait ça bien de créer de l'emploi. Fred lui a expliqué qu'il n'y avait pas de création d'emploi à proprement parler, mais un grand soutien aux producteurs, aux maraichers déjà en place ou en installation.

- Beaucoup de discussions autour du rôle social ou non d'une coopérative. Sa place dans l'espace public, son rôle social ? Educatif ?

## Présentation du grossiste AZAD

« libre » en Arménien

AZADE est une plateforme de distribution de produits biologiques à destination des professionnels.

Créée il y a 9 ans, ses zones d'intervention sont les Hauts de France et l'Île de France.

C'est une courroie de transmission entre des producteurs indépendants, des commerces indépendants et des restaurations

L'AZAD est membre de MINGA (association qui milite pour le commerce équitable et est aussi un lieu de réflexion pour les grossistes qui peuvent savoir d'où viennent leurs produits).



Textes : Amandine, Max, Boubich